



Procédure jaf,aide pour les enfants

Par **samy69**, le **14/12/2011 à 18:00**

Bonjour,ncela fait 15 ans que je suis divorcé.tous les an je suis au jaf pour non presentation d'enfants et a chaque fois elle une augmentation de pension alimentaire.malgrés 15 plaintes et 100 mains courantes.on lui donne tjr raison malgrés mon avocat qui est stupéfait .mes enfants sont remonté contre moi je n'ai plus de dialogue ni de visite depuis 5 ansaider moi par des reponse svp

Par **Marion2**, le **14/12/2011 à 18:23**

Bonsoir,rnrnLes mains courantes sont inutiles et ne servent à rien.rn[citation]*on lui donne tjr raison* [/citation]rnrnSi le JAF donne toujours raison à votre ex-épouse, je suppose qu'il sait ce qu'il fait...rnrnQuelle(s) raison(s) invoque la mère des enfants pour leur non présentation ?